

# L'ÉCHO DU VERGER



**DÉCORATIONS  
DE NOËL :  
LES BÉNÉVOLES  
SE SONT INVESTIS**

[P.6]



L'année 2021 a été crescendo avec la reprise progressive des activités. Difficile de prévoir l'avenir avec l'ensemble des incertitudes notamment liées à la crise de la COVID 19.

Nous avons réussi à maintenir un bon rythme d'investissement et nous avons inauguré le 3 décembre dernier, les aménagements de l'ancienne laiterie, la première phase de sécurisation routière, la création du préau du restaurant scolaire, du self, de l'agrandissement de l'accueil périscolaire et le nouvel espace pour le club de foot.

En parallèle, les travaux de rénovation de la salle polyvalente, route de Saint Palais avancent avec un peu de retard

du en partie aux problèmes d'approvisionnement des matériaux.

Aussi, la deuxième tranche de travaux de sécurisation a débuté de l'école maternelle, route de Montboulin jusqu'à la gendarmerie, route d'Allogny.

Le permis de construire du projet de construction d'une résidence seniors en partenariat avec le département du Cher et Val de Berry, route de Quantilly est déposé pour une livraison début 2023. Après une longue phase administrative, la création de 10 logements adaptés va enfin pouvoir se concrétiser.

Le programme Petites Villes de Demain est maintenant démarré avec des réunions de travail régulières. Nous espérons pouvoir débuter au plus tôt les travaux en fonction des aides qui pourraient nous être attribuées. Ce projet devrait enfin nous permettre de réhabiliter notre centre bourg afin d'y préserver voire d'augmenter les services à la population.

Vous êtes nombreux à nous alerter sur le problème de distribution de courrier ou colis dû à la numérotation des habitations. En effet les problèmes de géolocalisation se multiplient et nous avons créé un groupe de travail sur ce sujet. Nous présenterons nos propositions et le mode opératoire afin de diminuer sensiblement les désagréments liés. Savoir changer dans la continuité est toujours un exercice périlleux.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) avance avec la fixation des zones d'urbanisation et l'écriture du règlement pour une mise en application prévue fin 2022. C'est une étude compliquée qu'il faut mener avec l'ensemble des 30 communes des Terres du Haut Berry et les contraintes liées aux différents textes législatifs successifs qui réduisent considérablement nos futures capacités d'expansion.

Vous êtes nombreux à nous interroger sur les travaux du déploiement de la fibre qui sont toujours en cours. Avec l'avancée du projet, la date de commercialisation se précise et devrait pouvoir débuter au deuxième trimestre de l'année 2022.

Nous travaillons sur la protection de la biodiversité sur notre commune et grâce à l'excellent travail de notre commission environnement et les partenaires, nous avons été sélectionnés pour présenter nos travaux au dernier salon des Maires de France.

Malgré les difficultés, les activités associatives, nombreuses sur notre commune se poursuivent. Elles ont besoin du soutien de l'ensemble de la population. N'hésitez pas à les rejoindre !

Un encouragement particulier aux personnels de l'éducation nationale et communal, du scolaire et périscolaire qui grâce à un travail en commun ont permis une scolarisation dans les meilleures conditions malgré les textes successifs réglementaires.

L'épidémie est toujours présente alors prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Bonne année à tous.

**Fabrice Chollet**

Maire de Saint -Martin-d'Auxigny

#59

JANVIER 2022



06

Décorations  
de Noël :  
les bénévoles  
se sont investis



10

Vie scolaire



<b>Vie communale</b>	4
<b>Vie communautaire</b>	9
<b>Vie scolaire</b>	10
<b>Travaux</b>	12
<b>Compte-rendus des Conseils Municipaux</b>	14
<b>Loisirs / Vie culturelle</b>	15

---

Directeur de la publication : Fabrice Chollet  
Responsable de la commission : Anne-Marie Oswald  
Membres de la commission communication :  
Didier Pajon, François Thomas, Florence Clavier,  
François-Régis Thinat, Céline Compain.  
Crédits photos : Mairie de Saint-Martin-d'Auxigny -  
Tirage 1200 exemplaires.  
Conception et réalisation : Agence Terreweb



# LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES À SAINT-MARTIN

La commune emploie 23 personnes pour lesquelles des actions sont mises en place.

Au niveau social, chaque agent est inscrit au CNAS (Centre National d'Actions Sociales). Celui-ci offre de multiples avantages, pour les vacances, les rentrées scolaires, les départs en retraite... répertoriés dans un catalogue. La commune participe financièrement aux mutuelles agréées pour les agents qui en sont membres.

Au cours de l'entretien annuel réalisé avec le chef de service, l'agent fait le bilan de l'année passée, évalue si les objectifs fixés ont été remplis, fait les demandes de formations en adéquation avec ses objectifs pour l'année à venir et les besoins du service. Le Maire et l'adjointe responsable du personnel, reçoivent également chaque agent. Ils annoncent les promotions, montées d'échelon, augmentation ou baisse de la prime. Dans la collectivité, le montant de celle-ci représente pour un agent en situation normale, au moins un mois de salaire de base.

Les LDC (Lignes De Gestion) concernent la stratégie de pilotage des ressources humaines et les orientations en matières de promotion, et de valorisation des parcours. Elles définissent les enjeux et les objectifs de la collectivité pour 6 ans.

Chaque année l'agent responsable des ressources humaines rédige le bilan social de la commune. Celui-ci rend compte des effectifs, de la répartition hommes/femmes, de la pyramide des âges, des mouvements de personnel, de l'absentéisme, des formations... Ce document nous permet de nous situer par rapport au niveau national.

Le « document unique », obligatoire dans les collectivités et qui répertorie les risques pour chaque service et les solutions à mettre en place pour éviter les accidents a été remis à jour en 2021. Un programme d'actions est élaboré pour les années à venir, achat de matériel, formations...

Conjointement la commune a sollicité le Centre de Gestion du Cher pour évaluer les RPS (Risques Psycho Sociaux) au sein des services. Chaque agent a pu rencontrer une psychologue et lui faire part de ses difficultés ou non.

Enfin le règlement intérieur propre à chaque collectivité rappelle les droits et devoirs des fonctionnaires et fixe les règles en matière de temps de travail, congés, formations... Il est en cours de mise à jour suite à la loi du 6 août 2019 sur le travail des fonctionnaires mais certains décrets d'application ne sont pas encore parus au journal officiel.

# SALON DES MAIRES



**Le mercredi 17 novembre, une délégation du conseil municipal en compagnie de Mr le Maire s'est rendue au Salon des Maires qui se tient tous les ans au Parc des Expositions à Paris.**

Ce salon regroupe un grand nombre d'exposants dans tous les domaines intéressant la vie communale (travaux, vie scolaire, informatique, décoration, biodiversité, etc...) et plusieurs conférences y sont organisées sur des thèmes variés.

C'est l'occasion pour les représentants des communes de France de découvrir les dernières innovations et surtout d'échanger autant avec les représentants d'entreprises ou fournisseurs pour connaître les meilleures offres ou solutions à leurs problématiques qu'avec les autres représentants de communes, rencontrés dans les allées du salon, pour confronter leurs diverses expériences. C'est un moment très convivial et très enrichissant.

Cette année, la présence de notre commune au salon était d'autant plus importante que, en tant que Territoire engagé pour la Nature, nous avons été conviés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à présenter aux autres communes venant de la France entière, nos actions engagées pour préserver la nature et lutter contre le réchauffement climatique et en particulier nos travaux réalisés au niveau de l'ancienne laiterie.

L'OFB souhaitait mettre en avant ces travaux, les ayant jugés exemplaires dans la lutte contre les inondations et l'amélioration de la biodiversité par l'aménagement de la rivière lui redonnant un cours plus naturel (nous avons été aidé en cela par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre) et la destruction d'une friche industrielle permettant à la nature de reprendre ses droits.

Et pour terminer notre présentation, après l'exposé de nos travaux réalisés, nous avons pu aborder nos projets futurs, et plus particulièrement notre projet en cours de réflexion d'aménagement du Pré Bertaus. C'est un projet que l'OFB a jugé intéressant car il comprend l'aménagement d'une zone humide qui joue un rôle très important dans la régulation des crues, la purification de l'eau et le maintien d'une biodiversité riche, couplé à l'aménagement de jardins et d'un verger partagés, permettant ainsi une sensibilisation de tous à la richesse de notre environnement.

Merci à l'OFB d'avoir ainsi permis, à un niveau national, ce petit coup de projecteur sur notre commune.

# Noël de nos aînés : une tradition communale

Comme l'an dernier, à cause COVID, seule la distribution des colis à nos aînés a pu se faire, cette année. Le repas a été reporté au printemps. Comme tous les ans, le CCAS a organisé la distribution du colis pour ceux qui le souhaitent le samedi 18 décembre 2021 à partir de 9 heures. Le colis de Noël apporte un peu de douceur et de solidarité à ceux que l'âge, la maladie, la solitude parfois retiennent chez eux. Bien entendu, nos aînés en maison de retraite ou hospitalisés ne sont pas oubliés. La distribution du colis et le repas permettent de renforcer le lien social et perpétuent la tradition communale pour un moment de convivialité, de solidarité et un lien entre générations, souhaitons que le printemps 2022 nous réunisse enfin autour de ce repas



## DÉCORATIONS DE NOËL

Cette année encore, notre commune a pu être décorée pour les fêtes de fin d'année et ce, grâce à des bénévoles, qui ont consacré de leur temps à emballer des paquets cadeaux, à réaliser des nœuds, à préparer des bouquets de branchages récupérés en forêt, à confectionner des sujets en bois, à peindre... Ces bénévoles, nous les remercions très sincèrement pour leur dévouement et leur bonne humeur d'autant plus que l'effectif est de plus en plus réduit. De ce fait, nous vous avons sollicité, pour réaliser des sapins de toutes sortes, à partir de matériaux recyclables afin d'en créer une forêt

qui a été installée sur notre village de Noël, face à la mairie. Cependant, nous ne pourrions poursuivre cette dynamique si nous restons si peu nombreux... Si nous voulons que notre commune conserve cette atmosphère festive et féérique et que la magie de Noël perdure, pour la joie des petits et des grands, toutes les bonnes volontés sont donc invitées à se joindre à celles et ceux qui confectionnent ces décorations de Noël. N'hésitez pas à vous faire connaître d'ores et déjà à l'accueil de la mairie. Enfin, nous avons organisé notre second concours de maisons décorées, les lauréats seront conviés pour la remise des prix lors de la journée des nouveaux arrivants, samedi 22 janvier à 10 heures.

# REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE LA COMMUNE ET PETITE VILLE DE DEMAIN

## Parcours du projet Revitalisation du Centre Bourg et Petites Villes de Demain (PVD), où en sommes-nous ?

Martinois et martinoises, commerçants, artisans et entrepreneurs avez été sollicités à répondre à une consultation citoyenne via un questionnaire, s'en est suivi son analyse et sa restitution.

Cet autodiagnostic et la synthèse de pistes d'actions à réaliser ont été présentés à la population le samedi 3 le dimanche 4 juillet. Cette phase a été accomplie par l'équipe projet constituée principalement des membres du Conseil Municipal en partenariat avec la DDT (Direction départementale des Territoires).

**Le conseil Municipal a délibéré à l'unanimité en date du 18 octobre la validation du plan d'actions « Revitalisation du Centre Bourg » et les niveaux de priorité de 1 à 3 :**

- P1** Réaménagement de la place de la mairie et de la rue du commerce
- P2** Réaménagement du parvis de l'église et de ses rues adjacentes jusqu'à la place des Labbes puis création d'un cheminement piétons entre le centre-bourg et l'étang.
- P3** Réaménagement de la route de Saint Palais, aménagements paysagers des entrées de bourg entre autres.

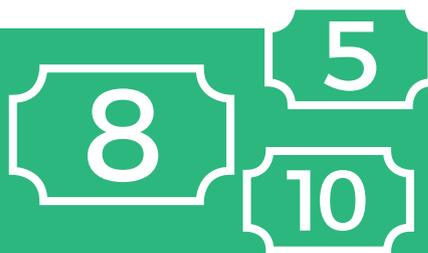


Dans le même pas de temps, notre commune a été choisie pour intégrer le programme Petites Villes de Demain (PVD). Dans ce cadre, Noha El Berouali a été recrutée comme cheffe de projet PVD pour accomplir différentes missions sur les trois pôles de centralité (Les Aix d'Angillon, Henrichemont et Saint Martin d'Auxigny).

Une réunion de travail a eu lieu le mercredi 24 novembre afin de définir et valider le périmètre de l'opération de revitalisation du territoire (ORT) dans le cadre de la convention des Petites Villes de Demain puis de valider les fiches « Action » en fonction des priorités citées précédemment.

Elles seront élaborées selon les items suivants : Création d'une nouvelle rue au niveau de la Salle Polyvalente, réaménagement de la rue du Commerce, sécurisation du carrefour rue du Commerce/rue de l'Eglise/route de Saint Palais, réhabilitation du « Golden » puis le réaménagement de la place de la mairie.

# OPÉRATION NUMÉROTATION



**Avez-vous remarqué que la plupart des habitants de Saint Martin habitent route d'Allogny, route de l'Etang, route de la Rose ou route des Forêts ? Avez-vous déjà reçu le colis ou la lettre de votre voisin ou l'inverse?**

La crise sanitaire a vu se multiplier les achats en ligne et les erreurs pour les livraisons à domicile. La municipalité a donc décidé de travailler sur la numérotation et l'appellation des voies communales. C'est un projet qui prendra du temps, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques et suggestions par mail : [contact@stmartin-auxigny.fr](mailto:contact@stmartin-auxigny.fr)

Cependant Saint Martin se développe, les habitations se construisent sur d'anciens chemins et il est urgent de réfléchir à cette problématique. L'adressage est une obligation pour les communes de plus de deux mille habitants. Il est considéré comme une commodité de passage.

**Plusieurs étapes sont à étudier:**

- La nature de la voie à identifier, route, rue, impasse...
- La création d'une voie est faite par délibération du conseil municipal.
- Les homonymies et phonétiques similaires sont déconseillées.
- Le nom de la voie ne doit pas excéder trente huit caractères.

Bien sûr nous reviendrons vers vous pour vous informer de l'avancée du projet dans un prochain numéro de l'Echo du Verger.

## Journée des Nouveaux arrivants

La journée des nouveaux arrivants sera organisée le samedi 22 janvier 2022 à 10 heures à la Mairie de Saint Martin d'Auxigny. Seront conviés les représentants de chaque association de la commune puis se joindront également les lauréats du concours des maisons fleuries 2021 et du concours des maisons décorées pour les fêtes de fin d'année. Nous espérons un bon moment de convivialité pour les nouveaux arrivants à qui nous devons un accueil particulier afin qu'ils intègrent dans les meilleures conditions notre commune.

## COMICE 2020 REPORTÉ EN 2023

Comme vous le savez tous, le Comice Agricole aurait dû avoir lieu en août 2020. La COVID faisant, nous avons été contraints d'annuler cet événement emblématique de nos communes rurales.

Cependant, les Conseillers Départementaux ont souhaité réunir les élus du Canton le 11 octobre 2021 où il a été décidé de le reporter en 2023. Une autre bonne nouvelle, nous conservons le thème « En avant la musique » et ainsi pourrons continuer tous les travaux menés jusque-là. Une nouvelle réunion est programmée pour le 26 janvier 2022 à 18h30 à St Martin afin d'élire le bureau d'organisation du comice 2023.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les prochains Echo pour vous tenir informer.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les martinois étaient nombreux à partager ce moment du souvenir lors des cérémonies du 11 novembre



# L'Indépendante recrute

L'Indépendante est un orchestre d'harmonie créé voilà plus de 125 ans. Elle accueille toutes les personnes désireuses de pratiquer la musique dans un groupe convivial ou le principal objectif est de se faire plaisir.

Les instruments pratiqués : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba et percussions. Elle se produit à diverses occasions, concerts, carnaval, cérémonies officielles etc.

Avec un chef à l'écoute et à la portée de tous, débutant, novice, aguerri ou virtuose, chacun y trouve sa place. En partenariat avec l'école de musique en Terres Vives, elle assure la formation des débutants avec possibilité de prêt d'instruments dans la limite des disponibilités.



Les répétitions ont lieu les mercredis de 18h30 à 20h30 dans la salle mise à disposition par la commune de Saint Martin à coté de la salle Sainte Jeanne, route de la Vallée.

Cela vous tente, alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre, les musiciens vous réserveront le meilleur accueil.

**Renseignements au 06 88 94 56 37**

## VIE COMMUNAUTAIRE

# La communauté de communes des Terres du Haut Berry

L'harmonisation entre les 30 communes pour la compétence eau et assainissement est en cours. C'est un travail énorme pour les services communautaires pour étayer une stratégie, afin que l'ensemble des habitants du territoire ait un service égal et une facturation identique. Les délégations de service public arrivant à terme ont été renouvelées.

La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) continue avec toujours, comme objectif, une adoption avant la fin de l'année 2022. Pour rappel le nouveau document d'urbanisme rassemblera l'ensemble des communes des Terres du Haut Berry sous un même règlement. Les contraintes réglementaires issues de lois successives liées au futur PLUi sont nombreuses. La surface urbanisable sera significativement réduite par obligation et les surfaces liées à l'activité économique dont la commune n'a plus la compétence seront régies par la communauté de communes.

La phase de déploiement de la fibre sur notre commune se poursuit sans trop de retard et la commercialisation devrait débuter avant l'été.

Dorénavant, nous devons élaborer nos stratégies d'investissement en collaboration entre la communauté de communes et l'ensemble des communes du territoire pour prétendre aux aides liées au Contrat Régional de Transition Ecologique. Nous espérons que nos projets tels que les premières phases de rénovation du centre bourg sauront retenir l'attention des partenaires financiers.

# RETOUR SUR L'ANNÉE 2021 À LA RESTAURATION SCOLAIRE



**2021 aura été sans aucun doute l'année des nombreux bouleversements à la restauration scolaire. En effet, depuis le 1er janvier, un nouveau marché a débuté avec la société API Restauration, avec notamment l'arrivée d'un nouveau chef, Jonathan Guyomarch.**

Le nouveau cahier des charges applique la loi Egalim imposant 50% de produits de qualité et durable, et 20% de produits biologiques. La part des menus « faits maison » a également été augmentée, et les repas sont servis dorénavant en liaison chaude.

Toute l'année est rythmée par de nombreux repas à thème (Noël, Epiphanie, Chandeleur, etc...) et par des animations, comme la semaine de réduction des déchets, ou le jeu « manger les produits locaux et de saison », organisé par une diététicienne.

Au mois de mars 2021, un nouveau préau a été achevé, et le self-service a été installé en novembre 2021. Le repas à un euro est en vigueur depuis le mois de septembre 2021.

## SELF SERVICE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### Repas à 1€



La restauration scolaire est à la fois un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'apprentissage pour les enfants. Elle permet, en particulier aux élèves issus de familles défavorisées de « bien manger » et elle contribue à leur permettre d'intégrer les règles de bases du « vivre ensemble ». Depuis la rentrée scolaire 2021, la commune de Saint Martin d'Auxigny est une des sept communes du département du Cher à avoir mis en place le dispositif « cantine à 1 euro ». Le tarif de la restauration scolaire propose trois tranches de tarification, soit trois tarifs distincts en fonction du quotient familial. Grâce à l'aide de l'Etat, la commune a pu instaurer le repas de la première tranche à 1 euro, sans modifier le tarif des deux autres tranches. Depuis la rentrée 2021, environ 30 enfants de la commune bénéficient du dispositif.



Depuis le 8 novembre 2021, les élèves de l'école élémentaire déjeunent dans un nouveau self-service. Baptisé « Resto des P'tits Curieux », les enfants apprécient de pouvoir organiser leur propre repas. A leur arrivée, ils choisissent leur entrée, fromage et dessert. Ils retirent leur plat chaud quand ils le souhaitent, puis quittent la salle de restauration lorsqu'ils le veulent, après avoir trié leurs déchets et rangé leur plateau. Ainsi, chaque enfant s'organise à son propre rythme, et devient lui-même le propre acteur de son repas. Autre avantage non négligeable : il y a beaucoup moins de bruit, les enfants mangent en décalé, environ 55 enfants déjeunent en même temps contre presque 110 enfants auparavant. Pour finaliser cette organisation, un nouveau mobilier plus adapté, a été installé à l'attention des enfants de l'école maternelle.

# POINT SUR LES TRAVAUX



**Les travaux de voirie (tranche 2) ont commencé en ce début d'année.**

**Les zones concernées sont :**

- **Secteur de l'école maternelle,**
- **Carrefours route de l'Etang avec la route de Montboulin et route d'Allogny**

La consultation des entreprises a été lancée en septembre 2021. Après réception des offres, les entreprises retenues sont AXIROUTE pour les VRD (409 992.56€ HT), SIGNANET pour la signalisation (18 770€ HT) et TERRIDEAL pour les espaces verts (4965.50€ HT). Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 147 927€ par l'Etat, 40 000€ par le conseil Départemental et 25 000€ au titre des amendes de police. La maîtrise d'œuvre du chantier est assurée par le bureau d'études ICA.

Les passerelles mises en place sur le site de l'ancienne laiterie permettant d'enjamber la rivière sont opérationnelles. Elles permettent de traverser l'Auxigny et de rejoindre la salle polyvalente

Les travaux du nouveau club-house sont terminés. Le club de foot a pu investir les lieux en novembre dernier. Pour mémoire, les travaux consistaient à réaliser un nouveau club-house dans le prolongement de la buvette du stade déjà existante.

**Les 2 chantiers ont été inaugurés le 3 décembre 2021**





## SALLE POLYVALENTE

Le chantier de réhabilitation de la salle polyvalente se poursuit. Les travaux de démolition nécessaires ont été réalisés en décembre. Les menuiseries extérieures ont été posées et la rénovation de l'installation électrique est en cours. La finalité de ce chantier consiste en une mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, un ravalement du bâtiment et une amélioration du confort d'été.

**Des travaux de gravillonnage et de reprise d'ouvrages d'eaux pluviales ont été réalisés** par l'entreprise COLAS et N. BLANCHET dans différents secteurs de la commune :

- Impasse des Couturiers
- Les Cocus d'en bas
- Les Boulets
- Les Arpents
- Les Goyons
- Route de l'Etang

**Le calorifugeage de différentes chaufferies de la commune** a été effectué gratuitement grâce à l'opération Certificat Economie d'Energie.

**Un projet de rénovation de la toiture et d'isolation sur l'Ecole maternelle, Route de Montboulin est en cours de chiffrage.**

**Résidence Séniors, le projet avance.**

Le permis de construire a été déposé en octobre dernier. Le bureau d'études ICA travaille sur les aménagements de voirie et de réseau. Nous travaillons avec ENEDIS pour les travaux d'enfouissement de la ligne HTA surplombant le terrain.

**Des parcelles restent disponibles à la vente au lotissement « Clos du Verger ».** Actuellement, 4 parcelles ont été vendues et 3 sont sous compromis.



# COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

**LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI 3 FOIS DEPUIS LA PARUTION DE NOTRE DERNIER ECHO DU VERGER ET IL A ÉTÉ AMENÉ À DÉLIBÉRER SUR LES ORDRES DU JOUR SUIVANTS :**

## Conseil du 27/09/2021

### Finances

- Avenant n°5 au Contrat de territoire Terres du Haut Berry 2017-2020
- Demande d'une subvention à la Région Centre-Val de Loire au titre du CRST pour la réhabilitation de la salle polyvalente
- Demande d'une subvention auprès du PETR Centre-Cher pour la réalisation de jardins partagés et collectifs
- Demande d'une subvention auprès du ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour la réalisation de jardins partagés et collectifs
- Convention relative à la prise en charge par l'ARS CVL de certains frais engagés par les collectivités territoriales au titre du fonctionnement du centre de vaccination COVID-19
- Remboursement de frais engagés par l'association « Pipière République »
- Extinction de créances irrécouvrables sur le budget principal

### Patrimoine communal

- Contrat de location pour la parcelle ZL 24
- Plan de financement du SDE18 pour la rénovation de l'éclairage public Rue de la Vallée
- Plan de financement du SDE18 pour la rénovation de l'éclairage public Impasse des peupliers

### Urbanisme

- Abrogation de la délibération n°2015/05/04-6a instaurant une PVR secteur des Berthiers et des Cadais, chemin des Berthiers aux Cadais
- Abrogation de la délibération n°2010/02/23-8 instaurant une PVR Lieu-dit « Les Chênes »

## Conseil du 18/10/2021

### Enfance

- Convention relative à la mise à disposition du bassin de la piscine municipale de Saint Germain du Puy pour la période scolaire 2021/2022

### Finances

- Tarifs de location des salles municipales 2022
- Tarif pour la location de la salle Sainte Jeanne par l'association Pôle Nutrition

### Personnel

- Suppression de postes et modification du tableau des emplois
- Modification de la durée hebdomadaire de travail poste 1
- Modification de la durée hebdomadaire de travail poste 2

### Patrimoine communal

- Auto - diagnostic « revitalisation de centre-bourg » : validation du plan d'actions

## Conseil du 22/11/2021

### Finances

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2022
- Retrait du groupement de commandes du CIG de la Grande Couronne pour la dématérialisation des procédures 2019-2022

### Patrimoine communal

- Attribution du marché de travaux « réhabilitation de quartiers – tranche 2 »
- Vente de la parcelle AD n°202
- Taxe d'aménagement

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE DE LA MAIRIE ET SUR LE SITE DE LA COMMUNE.**



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

**16 JANVIER** 18h - SPECTACLE CCTHB  
« Le Rossignol et l'Empereur de Chine »  
Salle des fêtes

**22 JANVIER** Accueil des nouveaux arrivants  
Remise des prix des concours

**2 FÉVRIER** Don du sang  
Salle des fêtes

**12 MARS** Carnaval organisé par les AEP  
et l'Indépendante

**13 MARS** Bourse toutes collections  
Salle des fêtes

**2 AVRIL** 17h - Spectacle CCTHB « Pour aller où ? »  
Salle des fêtes

**8 MAI** Commémoration  
de l'Armistice

**15 MAI** Brocante  
Dans les rues du bourg

**22 MAI** Troc Plantes  
Sur le marché

**1<sup>ER</sup> JUIN** Don du sang  
Salle des fêtes

Retrouvez  
toutes les  
informations  
de la commune  
sur l'appli  
Panneau Pocket !



Egalement + d'actus sur :

[www.stmartin-auxigny.fr](http://www.stmartin-auxigny.fr)



[www.stmartin-auxigny.fr](http://www.stmartin-auxigny.fr)  
Tél. : 02 48 66 61 61  
Email : [contact@stmartin-auxigny.fr](mailto:contact@stmartin-auxigny.fr)